

220C5430
FR0004056851-FS1440

15 décembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SPIE SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 décembre 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 10 décembre 2020, le seuil de 5% du capital de la société SPIE SA et détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés CDC Croissance et CNP Assurances qu'elle contrôle, 7 893 913 actions SPIE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 4,20% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (directement)	0	0	0	0
CDC Croissance	4 786 051	3,03	4 786 051	2,55
CNP Assurances	3 107 862	1,97	3 107 862	1,65
Total CDC	7 893 913	5,01	7 893 913	4,20

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions SPIE SA sur le marché par CDC Croissance.

¹ Sur la base d'un capital composé de 157 698 124 actions ordinaires représentant 188 040 559 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.